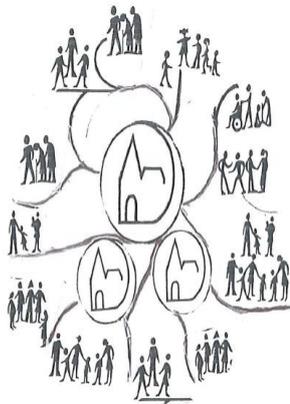


INFORMATIONS INTER-PAROISSIALES - DEC 2015



Paroisse de Vierzon
& Saint-Hilaire-de-Court

Paroisse ND de la Fraternité
(Lury-sur-Arnon, Cerbois, Chéry, Lazenay,
Limeux, Massay, Méreau)

Paroisse Sainte-Anne
(Graçay, Dampierre-en-Graçay, Genouilly,
Méry-sur-Cher, Nohant-en-Graçay,
Saint-Georges-sur-La-Prée,
Saint-Outrille, Thénieux).

Presbytère inter-paroissial : 4 rue du Presbytère – 18100 VIERZON – Tél. 02.48.75.24.51
notre-dame.vierzon@diocese-bourges.org
site internet du doyenné : catholique-bourges.cef.fr/doyenne/vierzonsologne
RCF Radio en Berry : fréquence 91.0

Comment réagir face aux menaces qui pèsent sur l'humanité ?

Un certain nombre de textes bibliques évoquent la question de la fin des temps, en utilisant souvent des images « apocalyptiques » (avec des phénomènes cosmiques extraordinaires), en mentionnant l'existence d'un temps de jugement, de discernement et en appelant à la conversion pour ce temps-ci.

En attendant (ou en n'attendant pas) cette fin du monde, nous pouvons discerner un certain nombre de menaces qui pèsent actuellement sur l'humanité :

- l'existence de conflits armés dans un certain nombre de pays du globe ainsi que le développement du terrorisme sont là pour nous rappeler que la paix souhaitée par le plus grand nombre n'est encore qu'une utopie. Les attentats réalisés le 13 novembre à Paris nous le confirment avec violence.
- les inégalités de richesses entre les différents pays et à l'intérieur des pays ne permettent pas de supprimer la pauvreté (qui touche au moins 800 millions de personnes dans le monde) et la précarité et constituent une véritable menace pour la paix sociale.
- quant au réchauffement climatique, les différents pays ont du mal à accepter de prendre les mesures nécessaires pour le limiter à 2°, sachant que ce seront les populations côtières de basse altitude et les populations les plus pauvres qui auront le plus à souffrir de ses conséquences dramatiques.

Face à ces menaces, nous pouvons identifier plusieurs tentations : celle du désespoir, celle du repli sur soi, celle de la stigmatisation et du rejet de l'autre...

En réponse, l'Eglise nous invite à une double réaction :

- à renouveler notre confiance en Dieu : quand tout va bien, nous n'avons pas réellement besoin de Dieu ; par contre, quand la situation est difficile, alors nous pouvons nous redemander si Dieu est bien à nos côtés et s'il vient nous sauver...
- et à continuer à vivre en essayant de bâtir, à notre niveau, une société meilleure, plus ouverte, plus chaleureuse, plus juste, plus partageuse...

Activités du Diocèse et du Doyenné de Vierzon-Sologne

Entrer dans l'année sainte de la Miséricorde voulue par le Pape François

Le mot « miséricorde » est un mot peu utilisé aujourd'hui et qui n'est pas si facile à comprendre. Néanmoins, il fait partie du vocabulaire biblique et nous dit des choses sur Dieu lui-même que d'autres mots ne disent pas de la même façon.

Quand l'Eglise parle de la miséricorde, elle parle d'abord de la miséricorde de Dieu : Dieu est sensible à la misère des hommes, il est bouleversé par la misère de l'humanité, il est ému aux entrailles par la souffrance et le péché de l'espèce humaine. Loin d'être impassible, Dieu se penche avec tristesse sur le sort des hommes. Ainsi, par exemple, dit-il à Moïse : « J'ai vu la misère de mon peuple (...) et je suis descendu pour le délivrer... » (dans le livre de l'Exode, au chapitre 3).

C'est parce que Dieu n'accepte pas la peine et la souffrance de l'homme qu'il a suscité auprès du peuple hébreu des rois, des prophètes, des prêtres pour l'aider à reprendre le chemin du bonheur. Et c'est pourquoi, il a accepté de « risquer le tout pour le tout » en envoyant son propre fils, Jésus, vivre sur terre au milieu des hommes et mourir par amour sur une croix.

Aujourd'hui, les sacrements de l'Eglise actualisent cette œuvre de miséricorde et de salut de Dieu et en sont des signes efficaces. Ainsi, le sacrement de l'Eucharistie est-il là pour raviver la foi, l'espérance et la charité des chrétiens. Ainsi, le sacrement de la Réconciliation est-il là pour apporter le pardon et la paix à ceux qui le demandent.

C'est parce que nous sommes bénéficiaires de la miséricorde de Dieu que nous sommes invités, à notre tour, à en vivre et à faire œuvre de miséricorde autour de nous. De façon traditionnelle, l'Eglise recense ainsi sept œuvres de miséricorde corporelle : donner à manger à ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, loger les pèlerins, visiter les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts. Et elle recense aussi sept œuvres de miséricorde spirituelle : conseiller ceux qui doutent, enseigner ceux qui sont ignorants, réprimander les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes importunes, prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

Bien sûr, chacun d'entre nous peut et doit « actualiser » la formulation et l'éventail des œuvres de miséricorde auxquelles Dieu l'appelle aujourd'hui...

L'année sainte de la Miséricorde voulue par le Pape François s'ouvrira le mardi 8 décembre 2015 et sera clôturée le 20 novembre 2016.

L'Eucharistie du mardi 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception de Marie, marquera l'entrée dans cette année sainte, avec une célébration qui aura lieu **de 18 h à 18 h 45 dans l'église Saint-Jean-Baptiste** (et non pas à l'oratoire comme d'habitude) et invitera à entrer dans cette miséricorde du Père.

Ensuite, l'église Saint-Jean-Baptiste restera ouverte **jusqu'à 20 h** pour permettre à ceux qui le désireraient de recevoir le **sacrement de réconciliation**.

Durant le temps de l'Avent, le **sacrement de réconciliation** pourra également être reçu les **samedis 12 et 19 décembre de 9 h 30 à 12 h**, au presbytère Notre-Dame.

Les communautés musulmanes réagissent aussi aux attentats à Paris

Dès le lendemain des attentats, le Conseil français du culte musulman (CFCM) dénonçait des « *attaques odieuses et abjectes* » et invitait à « *dénoncer le terrorisme, la violence et rappeler que les valeurs de l'islam ne peuvent être invoquées* » pour justifier de tels actes.

« *Il nous faut redire inlassablement que ces actes n'ont rien à voir avec l'islam, sans tomber dans le déni : en effet, des interprétations erronées des textes peuvent servir de justification et c'est à nous de redire qu'elles sont fausses et s'appuient sur des versets sortis de leur contexte* » a souligné Anouar Kbibech, président du rassemblement des musulmans de France.

Pour Mohammed Moussaoui, président de l'Union des mosquées de France, « *Daech est un ennemi des musulmans, et des musulmans français, car c'est un ennemi de la France* ».

Ces condamnations ont été confirmées par le grand imam de la mosquée Al-Azhar du Caire, par l'Organisation de coopération islamique...

A propos de la réflexion sociale de l'Eglise sur la propriété privée

A première vue, il semble que la notion de propriété privée et la question de son utilisation soient assez claires : chacun a le droit d'être propriétaire (« c'est à moi ») et peut utiliser ce qui lui appartient comme bon lui semble (« j'en fais ce que je veux »).

La réalité s'avère un peu plus complexe puisque la législation nationale impose à chacun des contraintes : ainsi, il n'est pas possible de changer les caractéristiques fondamentales de son automobile, d'installer un débit de boissons à proximité d'une école, de construire sans permis de construire...

D'autre part, si la plupart des théoriciens ainsi que l'Eglise justifient pleinement le droit de propriété privée et l'envisagent comme un lieu indispensable de la réalisation de l'homme, certains s'interrogent sur l'ampleur des inégalités de propriété et sur les limites à imposer à ce droit quand celui-ci empêche d'autres personnes de vivre dignement.

C'est pourquoi l'Eglise considère que la propriété privée, bien que légitime, doit respecter le projet du Créateur et donc la destination universelle des biens. Le véritable propriétaire de tous les biens est Dieu lui-même et les hommes n'en sont que des gestionnaires qui ne peuvent s'accaparer trop de biens au détriment de ceux qui en manquent pour vivre dignement...

La rencontre suivante aura lieu le **vendredi 11 décembre de 20 h 30 à 22 h** à la Maison paroissiale, 9 rue Porte-aux-Bœufs, et portera sur notre rapport aux étrangers...

AU CALENDRIER

- retraite des prêtres du diocèse de Bourges : du dimanche 29 novembre soir au vendredi 4 décembre, à l'abbaye de la Pierre-qui-Vire (P. Daniel, Olivier et Alain)
- formation sur « Un peuple en marche, Eglise diocésaine et synodalité » par le P. François Kalist (Evêque de Limoges) : lundi 7 décembre à 18 h 30 à la Maison diocésaine, 21 rue Nicolas Leblanc à Bourges.
- réunion mensuelle des prêtres et diacres du Doyenné : vendredi 7 janvier

Activités sur la paroisse de Vierzon

Reprise de la permanence mensuelle de la pastorale des migrants :
un samedi par mois à la Maison paroissiale, rue Porte-aux-Bœufs

Après une année d'expérimentation, il a été décidé de reprendre les permanences proposées par l'équipe de Vierzon de la Pastorale des Migrants.

Comme l'an dernier, elles auront donc lieu un samedi par mois de 18 h à 20 h 30 et accueilleront tous ceux qui veulent prendre le temps de partager, quel que soit leur pays d'origine.

La première rencontre aura lieu le **samedi 5 décembre 2015** et les suivantes les samedis 9 janvier, 27 février, 23 avril, 21 mai et 25 juin 2016.

Consacrer une matinée à Dieu le dimanche 13 décembre

Dans ce temps de préparation à Noël, la paroisse propose aux enfants, aux jeunes, aux adultes et aux seniors de consacrer une matinée à Dieu le **dimanche 13 décembre**.

Nous commencerons par un temps de partage sur le thème « Le Seigneur vient, que devons-nous faire ? » à la Maison paroissiale, 9 rue Porte-aux-Bœufs, de 9 h 30 à 10 h 45.

Puis nous irons célébrer la messe de l'Avent à l'église Notre-Dame à 11 h.

Crèche vivante et animations de Noël à l'église Notre-Dame :
le dimanche 13 décembre de 15 h à 17 h

Comme les années précédentes, la Paroisse de Vierzon et la pastorale des jeunes ont souhaité proposer des animations de Noël et une crèche vivante dans l'église Notre-Dame le dimanche 13 décembre après-midi.

Grâce à plusieurs paroissiens, au Poney club La Cavale de Madeleine Barré, ainsi qu'à Jean Martin, une **crèche vivante** nous fera revivre l'évènement de la naissance de Jésus dans une modeste crèche, il y a un peu plus de 2.000 ans.

Parallèlement à la crèche vivante, **des chants de Noël** seront interprétés par des enfants de l'école catholique. Nous pourrons aussi admirer la crèche réalisée par les enfants du catéchisme, voir des enfants fabriquer des étoiles en pâte à sel, passer par le stand du Secours Catholique (qui proposera des bougies de Noël) ou celui des Scouts et Guides de France, partager gratuitement un verre de chocolat chaud (ou un café...). Et bien sûr, il sera aussi possible de prier devant le Saint-Sacrement, Jésus présent dans les hosties consacrées, qui sont conservées dans le tabernacle de l'église.

Nous clôturerons cet après-midi festif par un temps de prière vers 16 h 45.

Nous accueillerons toutes les bonnes volontés pour **nettoyer l'église Notre-Dame le lundi 14 décembre de 14 h à 16 h 30**.

Prier pour la paix le jeudi 31 décembre 2015 à 19 h

Dans ce monde troublé, nous proposons aux chrétiens (et à tous les hommes de bonne volonté) de venir prier pour la paix le 31 décembre, à la veille de la nouvelle année. Cette année encore, nous célébrerons la **messe à 19 h dans l'église Saint-Joseph à Vierzon** et prierons Jésus, le Prince de la Paix, de nous aider à recevoir la paix et de nous aider à être des artisans de paix. La messe sera suivie d'un apéritif.

Pas de messe à Vierzon les 1,2, 3 et 4 décembre

Les P. Olivier et Alain participant avec leur évêque à la retraite des prêtres du diocèse de Bourges à l'abbaye de la Pierre-qui-Vire, il n'y aura pas de messe le mardi 1^{er} décembre à l'église Saint-Jean-Baptiste, le mercredi 2 à l'église Saint-Joseph, le jeudi 3 à l'église Saint-Célestin et le vendredi 4 au presbytère Notre-Dame.

Il faudrait de nouveaux laïcs pour célébrer les obsèques...

A Vierzon, depuis plus de vingt ans, des laïcs se sont mis en route, mandatés par l'Evêque de Bourges et par leurs curés successifs, pour accompagner les familles en deuil et célébrer les obsèques religieuses.

Chaque année, ce sont ainsi de 200 à 250 familles qui sont accompagnées à Vierzon, et 30 à 50 dans chacune des deux paroisses rurales de Lury et Graçay.

Aujourd'hui, plusieurs de ses « pionniers » ont été amenés à arrêter ce service qui demande foi, compassion et disponibilité : Robert Virard, Claude et Anne-Marie Aubry, Sœur Ludovic, Philippe Grazon, Suzanne Beaujard, Jacques Conchon, Françoise de Cruz, Martine Nivard, Jean-François Aussudre (récemment). D'autres ont accepté de se former et d'assurer ce service.

Devant l'ampleur de la mission et pour assurer le renouvellement progressif des célébrants, il serait bon que d'autres personnes se proposent. Il est toujours possible d'en parler avec un des deux curés et avec l'un des célébrants actuels...

Soutenir le commerce équitable avec « Artisans du Monde »

L'association « Artisans du Monde Vierzon » fait partie du réseau de distribution associatif et militant qui défend depuis 1974 une vision engagée du commerce équitable. Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial.

Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.

Acheter les produits d'Artisans du Monde, c'est un moyen de se faire plaisir, voire même de faire des cadeaux, tout en posant un acte de solidarité.

Un échantillonnage de produits notamment de l'artisanat (crèches, objets décoratifs...) vous sera proposé à la sortie de la **messe de 10 h 30 du dimanche 6 décembre à l'église Saint Jean-Baptiste.**

Tenue par des bénévoles, la **boutique située 38 rue du Maréchal Joffre** est ouverte chaque après-midi du mardi au samedi de 14 h 30 à 18 h et le samedi matin. L'association lance enfin un appel à toute personne qui souhaite participer à son action solidaire à la rejoindre.

Un nouveau clavier à l'église St-Jean-Baptiste

Le dimanche 4 octobre a été inauguré à l'église Saint-Jean-Baptiste le nouveau clavier qui a été offert à la Paroisse de Vierzon par la famille de Georges Hays-Narbonne. Ce don a pu avoir lieu grâce à l'entremise d'Emmanuel Georgeon qui accompagne de temps à autre nos liturgies dominicales à Vierzon et en rural. Ce clavier est spécialement conçu pour la liturgie et comporte de belles sonorités d'orgue. Il est de la marque "Alhborn", la "Rolls" des claviers de ce type.

Georges HAYS-NARBONNE (1913-2011) était un pianiste « amateur » virtuose et passionné, « habité » par la musique tout au long de sa vie.

Occupé par une profession prenante et sa famille nombreuse, il s'est « lancé » dans l'étude de l'orgue au moment de sa retraite ; cette passion a alors pris le pas sur le travail du piano et de la flûte traversière dont il jouait aussi.

Sa rencontre avec l'orgue de Saint-Saturnin à Nogent sur Marne, dans le diocèse de Créteil, a été déterminante dans son engagement au service des célébrations paroissiales. Durant plus de 25 ans, il a œuvré, interprétant les œuvres de grands compositeurs ou composant lui-même. Pour lui, la musique d'orgue devait être présente au cours de toutes les messes et particulièrement pour les fêtes solennelles. A 90 ans, il montait encore le petit escalier vertigineux qui conduit à la tribune... Le diocèse de Créteil lui a remis la Médaille diocésaine et, de toutes les décorations qu'il avait reçues au cours de sa longue vie, c'est celle-ci qui l'a le plus touché.

Il a fait don d'orgues à plusieurs chapelles, souhaitant que la musique puisse soutenir la prière des fidèles en tout lieu de culte. Selon les vœux de sa famille et notamment de sa fille, Christine Fruchard, puisse ce clavier « susciter des vocations d'organistes dans la jeune génération et perpétuer sa mémoire ! ».

AU CALENDRIER DE LA PAROISSE DE VIERZON

- . accueil par un prêtre au presbytère ND : samedi 5 déc. de 9 h 45 à 12 h (P. Olivier)
- . répétition de chants : samedi 5 décembre de 15 h à 16 h 30 à la POB
- . permanence animée par la Pastorale des Migrants : samedi 5 décembre de 18h à 20h30 à la POB
- . confessions individuelles : samedis 12 et 19 décembre de 9 h 30 à 12 h au presbytère
- . Mouvement Chrétien des Retraités (MCR) : équipe 1 lundi 7 déc. à 14 h 30 (P.O.B.),
équipe 2 lundi 14 déc. à 14 h 30 (21 rue Claude Michaud) - Contact : 02 48 71 28 80
- . EAP : jeudi 10 décembre
- . Communauté Foi et Lumière : samedi 12 décembre à 14 h 30 à la POB
- . célébration de Noël proposée par la Mission Ouvrière : vendredi 18 décembre à 18 h 30 à la POB
- . adoration du Saint-Sacrement :
 - jeudi 10 décembre de 20 h à 21 h au presbytère Notre-Dame (avec prières et chants)
 - vendredi 18 décembre de 12 h 45 à 14 h au presbytère Notre-Dame (en silence)

. groupes de prière à Vierzon :

- « Nouvelle Alliance », tous les lundis de 14 h 30 à 15 h 30 à la P.O.B.
- « Le Tabernacle » tous les vendredis de 12 h à 14 h (incluant la messe de 12 h 15), au presbytère Notre-Dame à Vierzon. Avec adoration silencieuse du Saint-Sacrement après la messe du 3^e vendredi.
- « Groupe de prière des mères » tous les mardis à 14 h, au domicile de Dorothée Pinon, 10 chemin de l'Abricot à Vierzon (02 48 51 99 91)

Activités sur les deux paroisses rurales

Collecte des deux paroisses rurales

Depuis fin octobre, se déroule la collecte pour les deux paroisses rurales de Notre-Dame de la Fraternité – Lury et Sainte-Anne – Graçay. Un courrier d'appel a été envoyé par poste à une centaine de paroissiens sur chacune des deux paroisses et des documents sont disponibles au fond des églises.

Merci à tous ceux qui ont déjà envoyé leur participation. Le reçu fiscal, si vous l'avez demandé, sera confectionné par l'Economat diocésain de Bourges et envoyé par la Paroisse début 2016.

Il est encore temps d'envoyer sa contribution financière si cela n'a pas déjà été fait. Il est également possible de verser sa participation par prélèvement automatique (mensuel, trimestriel ou annuel).

Il convient de rappeler que le produit de la collecte paroissiale reste intégralement à la paroisse pour l'aider à assumer ses besoins pastoraux. Par contre, le Denier de l'Eglise versé à l'Archevêché de Bourges sert au diocèse (et donc pas directement à la paroisse) pour rémunérer les prêtres.

AU CALENDRIER DE LA PAROISSE DE LURY

- . répétition de la chorale : vendredi 4 décembre à 18 h à l'église de Méreau.
- . réunion du MCR (Mouvement Chrétien des Retraités) : mardi 8 décembre à 14 h 15, à la maison de retraite de Massay (et messe ouverte aux paroissiens à 16 h 15).
- . EAP : mercredi 16 décembre

AU CALENDRIER DE LA PAROISSE DE GRAÇAY

- . réunion du MCR (Mouvement Chrétien des Retraités) : mercredi 9 décembre à 14 h, à l'ancienne trésorerie (7 place de l'église), et messe à la maison de retraite à 16 h 15
- . EAP : jeudi 17 décembre
- . équipe du Rosaire : lundi 21 décembre à 17 h à Nohant-en-Graçay
- . groupe de prière : à Genouilly tous les lundis de 20 h 30 à 21 h 30 à l'église